

**AG virtuelle FIMEM 2020**  
**Groupe de langue francophone – Réunion, AG2b 2° partie**  
**Mardi 11 aout 2020, 14h-16h30 (heure Paris)**

**Plateforme : ZOOM - ACCUEIL : dès 13h30**

**Participant·es : 34**

Agnès Joyeux (ICEM, France)	Karine Jaffré (ICEM, France)
Aïssatou Dièye (ASEM, Sénégal)	Léonard De Leo (ICEM, France)
Asma Id Babou (AMEM, Maroc)	Marguerite Gomez (ICEM, France)
Basile Kahouhou (ABEM, Bénin)	Mohamed Id Babou (AMEM, Maroc)
Belli Naima (AMEM, Maroc)	Nicolas Mathey (ICEM, France)
Catherine Hurtig-Delattre (ICEM, France)	Nobuhisa Suzuki (GGUJ, Japon)
Cheikh Makhfousse Seck (ASEM, Sénégal)	Papa Meïssa Hanne (ASEM, Sénégal)
Christophe Amoussou (ABEM, Bénin)	Pascaline Mouti Mouto (ABEM, Bénin)
Coffi Ghislain Ballo (ABEM, Bénin)	Paterne Tapka (ABEM, Bénin)
Edouard Dohou (ABEM, Bénin)	Rémi Brault (ICEM, France)
Elena Klepneva (AREM, Russie)	Sadikh Diaw (ASEM, Sénégal)
Florence Hodohalo Patchidi (MOUVEN, Togo)	Samie Essohanam (MOUVEN, Togo)
Ghislain Ballo (ABEM, Bénin)	Sofia Lahlou (SKASARHEIO, Grèce)
Gwenaëlle Bérillon (ICEM, France)	Sylviane Amiet (CA FIMEM)
Henry Landroit (Education populaire, Belgique)	Thierno Abdoulaye Ba (ASEM, Sénégal)
Jean Dayé (ABEM, Bénin)	Touaadi Ali (AMEM, Maroc)
Joël Potin (ADF)	Yacouba OUEDRAOGO (MBEM, Burkina Faso)

**Points à l'ordre du jour :**

- dettes du mouvement béninois et du mouvement haïtien
- demandes d'affiliation des mouvements du Ghana et du Congo (RDC)
- candidatures au CA
- choix du trésorier de la FIMEM
- calcul des cotisations
- points réglementaires :
  - bilan comptable et budget prévisionnel
  - rapport moral
  - orientations bilan et orientations prospectives
  - bourse Benaiges

**Communication des comptes rendus du groupe francophone aux autres groupes de langue avant l'AG3**

Quelle communication des comptes rendus de groupe de langue francophone avec les autres groupes de langue ?

Les avis sont partagés (6 voix sur 34 s'y opposent car pensant que c'est prématuré). Il nous faut une décision consensuelle à défaut d'un vote.

Cette décision sera prise à la fin de la rédaction du compte rendu officiel.

Points Abordés	Interventions - Echanges
<b>Dettes des mouvements béninois et haïtien : compléments d'informations</b>	<p><b>Dettes du Bénin :</b>  → L'ICEM : il faut respecter les règles prescrites. L'ABEM peut rembourser en fonction de ses capacités.  → L'ASEM propose à la FIMEM de produire un document cadre expliquant de quoi sont constituées les dettes.  La représentante du CA FIMEM indique que le document sur les dettes est clair donc ce n'est pas la peine de le retoucher. Il appartient donc aux mouvements de voter à l'AGV3 et non aux groupes de langues.</p> <p><b>Dettes de Haïti :</b>  → L'ICEM propose que le mouvement haïtien règle le montant de sa cotisation, mais pas le remboursement de la somme allouée par la solidarité. Y a-t-il eu des démarches entamées par le CA ou par le mouvement haïtien pour se retourner contre la personne qui a détourné l'argent ?  → Le groupe belge propose que le mouvement haïtien paie sa cotisation et se mette en recherche de la camarade indélicat pour exiger le remboursement.</p>
<b>Demande d'affiliation des Mouvements du Ghana et du Congo (RDC)</b>	<p>Deux caractéristiques semblent faire entrave à la charte de l'école moderne : le caractère privé et le caractère religieux.</p> <p><b>→ Echanges sur l'affiliation du Ghana :</b>  - Le mouvement ghanéen est exclusivement composé d'enseignants exerçant dans le privé où prime un intérêt purement pécuniaire.  - Il serait plus judicieux pour le Ghana de se rapprocher des mouvements voisins comme le MOUVEN- Togo et l'ABEM- Bénin, et non la Suède.  - Le parrainage de la Suède est motivé par un rapprochement linguistique (l'anglais). De même que par l'invitation faite au Ghana à la RIDEF 2018.</p> <p><b>→ Echanges sur l'affiliation du Congo :</b>  Sa demande d'affiliation date de 2012 et est toujours restée sans suite.  - la FIMEM doit travailler la question du parrainage (donc, une publication à diffuser) et quelles sont les responsabilités d'un pays qui parraine un mouvement qui n'existe pas ou qui ne remplit pas les conditions. Par ailleurs, il est important que le mouvement congolais puisse être intégré et aidé.  - Les conditions de parrainage d'un mouvement se fondent sur le suivi et l'accompagnement dans sa formation pédagogique par le parrain.  - On doit pouvoir contrôler si les membres du mouvement ghanéen sont tous et toutes dans des écoles méthodistes ou seulement quelques-uns d'entre eux. Il est clair que la pédagogie Freinet n'est pas compatible avec un système religieux qui ne permet pas l'expression libre.</p>
<b>Candidatures au CA</b>	<p>→ L'ICEM est favorable à l'augmentation du nombre de membres au CA. Il propose la validation de toutes les candidatures déposées et souhaite qu'on passe de 5 à 7 ou 9 membres.  Les délégué-es de l'ICEM ont été surpris-es par les motifs de la candidature d'Antoinette. Candidature motivée par la recherche de reconnaissance du mouvement camerounais dans son pays. 2 délégué-es de l'ICEM sur 4 s'abstiendront et les 2 autres approuveront cette candidature.  → Pour l'AMEM, 3 candidatures africaines au CA c'est presque 60% des nouvelles candidatures.  → <i>Une proposition</i> : il faut coopter de nouveaux membres expérimentés mais en tenant compte des langues parlées par ces derniers ? Nous sommes en mesure maintenant de tenter un CA d'au moins 8 membres où l'Europe, l'Afrique, l'Amérique latine au minimum seraient représentés.  → <i>NB</i> : tout membre de CA doit se départir des intérêts de son mouvement et avoir une approche globale des affaires de la FIMEM.</p>
<b>Choix du trésorier</b>	<p>Ce point a été annulé car émanant de la responsabilité exclusive du CA</p>
<b>cotisations des mouvements</b>	<p>Concernant le calcul des cotisations, l'ICEM a proposé dans son document une nouvelle méthode de calcul des cotisations. Cette approche va nous faire perdre 2 ans avant l'adoption de ce nouveau mode de calcul ? Rémi se propose d'intégrer la commission 4.</p>

<p><b>Les Points Réglementaires</b></p>	<p><b>Le bilan comptable et budget prévisionnel :</b> Pas de revenus ni de pertes en 2020. Pour l'AMEM. il est urgent de donner des informations sur les finances de la RIDEF de 2020.</p> <p>Le document des rapports finaux sera disponible dans le site au plus tard d'ici la fin de l'année.</p> <p>Le budget prévisionnel et le calendrier des réunions préparatoires de la RIDEF de 2022 déjà faits par l'AMEM sont devenus caduques au mois de mars passé à cause de la pandémie. L'AMEM demande le cahier des charges de la RIDEF 2022 à la FIMEM et compte aussi se baser sur l'expérience des deux RIDEF africaines de 2006 et 2016. Le Maroc a vraiment besoin des rapports du CO de la RIDEF 2020 et il est suggéré que tous les mouvements africains puissent apporter leur aide à l'AMEM.</p> <p>Le Thème, le budget prévisionnel de la RIDEF de 2022 et le cahier de route sont en train de se construire et seront disponibles avant l'AGV3.</p> <p>→ <i>Echanges à propos du thème de la RIDEF 2022 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à revoir car l'introduction de l'enseignement à distance n'est pas d'une pertinence avérée.</li> <li>- au sujet de l'introduction de l'enseignement à distance dans les écoles marocaines : éviter de se faire dicter les thématiques par les universitaires.</li> </ul> <p><b>Rapport moral :</b> pas d'interventions</p> <p><b>Orientations bilan et perspectives :</b></p> <p>→ l'ICEM propose d'ajouter sur le tableau Orientations-prospectives 2020-2022, une colonne supplémentaire au tableau du CA afin de distinguer ce qui relève des objectifs, des intentions et ce qui relève des moyens à mettre en œuvre. Ceci pour le rendre plus lisible, pouvoir y travailler.</p> <p><b>Bourse Benaïges :</b> Nous n'avons pas tous les informations concernant la bourse "Maestro Benaïges" .</p> <p>→ Les AdF proposent de lire tous les documents émanant du MCEP que l'on trouve sur le site FIMEM . Ils considèrent qu'il n'y a pas lieu de chambouler l'organisation actuelle avant d'avoir tous les éléments.</p> <p>→ <i>Propositions émises :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer une commission pour Benaïges composée d'une part par un jury et d'autre part par des administrateurs.</li> <li>- formuler la demande afin que la bourse de Benaïges puisse l'inscrire dans son programme d'activités.</li> <li>- bien définir l'objectif pour que les mouvements puissent clairement travailler sur cette bourse.</li> </ul>
<p><b>Bilan des réunions du groupe francophone et poursuite du travail d'AG2b</b></p>	<p><b>Les motions :</b></p> <p>Par manque de temps, les motions, les orientations ne peuvent être traitées à cette séance. Faut-il une 3ème rencontre ?</p> <p>→ <i>Propositions :</i> définir les axes prioritaires des orientations pour les 2 prochaines années. Quelles orientations prioriser ? Quel suivis ?</p> <p>→ <i>Recommandation :</i> pas de 3ème rencontre. On pourra continuer le travail à l'écrit par messagerie car les motions doivent se débattre entre nous.</p> <p><b>Le choix des coordonnateurs :</b> Léonard de l'ICEM-France est coordonnateur du GLF et Cheikh de l'ASEM-Sénégal est suppléant, pour assurer la liaison entre le CA et le GLF.</p> <p><b>Compte-rendu :</b> Nicolas (ICEM-France) et Thierno (ASEM-Sénégal) vont fournir un rapport détaillé. Pour la version synthétique, Marguerite, Thierno, Cheikh et Samié se proposent.</p> <p><b>NB :</b> les compte-rendus seront diffusés sur la liste du GLF pour permettre aux membres de les amender avant validation.</p>

**Les rapporteurs : Thierno Abdoulaye BA, Cheikh Makhfousse SECK (ASEM-SENEGAL), Nicolas Mathey (ICEM-FRANCE)**